

ALLAUDITION

UN NOUVEAU SERVICE SIGNE CDA

Face au vieillissement de la population et à la prise en charge de la dépendance, la **CDA** (Centrale des Audioprothésistes), premier groupement d'audioprothésistes indépendants, a créé **ALLAUDITION**, un service innovant de mise en relation, destiné au secteur médico-social en charge de la dépendance (EHPAD, organismes d'aide à la personne, aidants familiaux).

Disponible depuis fin novembre 2015, il permet de mettre en contact près de 500 centres de correction auditive et les professionnels précités.

La demande peut concerner un patient en particulier ou faire l'objet d'une sensibilisation et formation du personnel à la prise en charge et au suivi des personnes malentendantes.



Le service est accessible via un numéro Azur dédié : **0810 90 24 33** ou par internet : allaudition.fr. Très **simple d'utilisation**, **ALLAUDITION** gère instantanément les demandes d'intervention en les envoyant aux audioprothésistes situés à proximité du donneur d'ordre grâce à la géolocalisation permise par le site www.Laudioprothesiste.fr. Il garantit ainsi un cadre éthique puisqu'aucun accord n'est préalablement passé entre l'audioprothésiste et le demandeur.

Depuis son lancement, les premières demandes ont été enregistrées et traitées avec succès. Cette année, la CDA intensifiera sa communication auprès des professionnels de la dépendance pour faire connaître ce service. Elle a, d'ores et déjà, conclu des accords avec Age d'Or Services et Apef Services.